

Domaine	Design
Filière	Bachelor Communication visuelle
Titre du module	Fondamentaux théoriques 2
Type de module	Module commun aux orientations CV et ILLU
Code	22FTH
Type de formation	Bachelor
Crédits ECTS	6 ECTS
Semestre	Semestre 2
Lieu	HEAD – Genève
Prérequis	Aucun prérequis
Langues principales	Français
Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage	<p>Histoire de l'illustration 2 : envisager sa production personnelle comme s'inscrivant dans une continuité de l'histoire de l'illustration, de la bande dessinée et du dessin animé. Connaître les grands thèmes et les codes du domaine par le biais de moments historiques représentatifs.</p> <p>Sémiologie de l'image 2 : engager une réflexion sur le design graphique à travers des exemples de réalisations graphiques et une approche sémiologique. Entretien son répertoire de formes visuelles et narratives ; savoir présenter et parler de ses projets ; développer sa culture visuelle et mettre en perspective son travail.</p>
Contenu et formes d'enseignement	<p>Histoire de l'illustration 2 : cours magistral. Etude chronologique d'exemples emblématiques de l'histoire de l'illustration.</p> <p>Sémiologie de l'image 2 : cours magistral. Présentation d'objets graphiques et introduction à des formes graphiques canoniques, anciennes ou contemporaines.</p>
Modalités d'évaluation et validation	<p>Le travail fourni fait l'objet d'une évaluation continue et/ou finale par lae ou les enseignant-e-x-s responsable-s du module et/ou de l'unité de cours. L'assiduité et la participation aux enseignements font partie des éléments évalués. Les absences non justifiées ne peuvent excéder 20% du temps d'enseignement. La qualité de réalisation des travaux rendus (correction orthographique et grammaticale pour les textes, clarté de la mise en page, structuration des présentations orales, qualité professionnelle des photographies, impression, maquettes, etc.) peut être un élément déterminant de l'évaluation.</p> <p>Histoire de l'illustration 2 : l'évaluation est fondée sur la présentation d'un travail écrit ainsi que sur la participation et l'engagement de l'étudiant-e-x durant le cours.</p> <p>Sémiologie de l'image 2 : l'évaluation est fondée sur l'ensemble des objets graphiques réalisés, la qualité de leur présentation ainsi que sur les discussions qui y sont associées.</p> <p>Le module est acquis lorsque l'étudiant-e-x a obtenu la note moyenne minimum de 4. Les crédits ECTS sont attribués ou refusés en bloc.</p>
Modalités de remédiation et de répétition	<p>Remédiation : si le résultat de l'évaluation est légèrement insuffisant, l'étudiant-e-x peut bénéficier d'une session de remédiation. La remédiation consiste en un travail complémentaire ou supplémentaire qui doit être accompli sous la direction des enseignant-e-x-s concerné-e-x-s dans un délai fixé dans le calendrier académique. Lorsque les résultats de la remédiation sont jugés suffisants par lae responsable du module et l'équipe pédagogique, les crédits sont alloués.</p> <p>Répétition : Si les crédits attribués au module ne sont pas obtenus à cause d'une évaluation insuffisante dans une des unités d'enseignement composant le module, seule l'unité d'enseignement concernée doit être répétée dès que possible. Si l'évaluation est insuffisante dans toutes les unités d'enseignement du module, la répétition concerne l'ensemble du module.</p>
Enseignant-e-x-s	Benjamin Stroun, Clémence Imbert
Responsable du module	Dimitri Broquard, responsable de la filière Communication visuelle de la HEAD – Genève
Descriptif validé le	23.08.2022
Par	Aurélien Elisa Gfeller, responsable de la coordination de l'enseignement de la HEAD – Genève

* Module dont l'échec après répétition peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon le Règlement en vigueur sur la formation de base (bachelor et master) à la HES-SO.